



SESSION DU CONSEIL N° 96-08
Le 25 juillet 1996

Compte rendu sommaire

Les représentants suppléants désignés ont tenu une session extraordinaire, le 25 juillet 1996, dans le cadre d'une téléconférence. L'ordre du jour figure à l'annexe A. M. Anthony Clarke présidait la séance. MM. William Nitze et José Luis Samaniego représentaient respectivement les États-Unis et le Mexique. Le président du CCPM, M. Jonathan Plaut, et le directeur exécutif du Secrétariat, M. Victor Lichtinger, participaient également à la téléconférence en compagnie d'autres représentants officiels.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS

Le Canada demande que l'ordre du jour soit modifié et que la discussion sur l'article 14 au sujet de Cozumel se produise aussitôt que possible au cours de la séance. L'ordre du jour est adopté.

Suivi : aucun

COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DU CCPM

M. Plaut informe les représentants suppléants que la séance publique tenue par le CCPM à San Diego, en juillet, a suscité 135 inscriptions et 40 exposés. Il indique que cette séance a été d'une grande qualité et qu'une ébauche de rapport devrait être prête le lundi 29 juillet. Un rapport final comportant l'avis du CCPM au Conseil est prévu pour la mi-septembre. De la séance ordinaire du CCPM à San Diego découleront trois avis au Conseil que le Comité est en train d'élaborer. Le CCPM s'emploie en outre à mettre au point des lignes directrices relatives aux consultations publiques dont il sera à nouveau question le 2 août.

Le président du CCPM déclare également aux représentants suppléants que le Comité a l'intention de tenir des séances publiques au Mexique et à Vancouver en vue de la session ordinaire du Conseil de 1997.

Il informe également le Conseil que M^{me} Rosemary Kuptana, du Canada, a remis sa démission.

Suivi : CCPM

COMPTE RENDU DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

M. Lichtinger souligne que le Secrétariat a fait un effort considérable en vue de produire les documents nécessaires pour la session du Conseil, et que le Secrétariat apprécie les commentaires sur tous les aspects de ces préparatifs. Les Représentants suppléants se disent satisfaits des efforts qui ont été faits dans ce sens jusqu'à présent.

Au sujet des communications visées à l'article 14, le directeur exécutif réitère que les procédures et les lignes directrices ont été suivies très scrupuleusement.

Dans sa note du 19 juillet informant le Conseil de la notification du Secrétariat au sujet du transport à grande distance des polluants atmosphériques (TGDPA), M. Lichtinger mentionnait que même si le Secrétariat n'attendait pas des commentaires au plus vite de la part des Parties, il s'attendait quand même à connaître leur point de vue. Il insiste sur le fait que le Secrétariat estime que la CCE peut jouer un rôle de premier plan en Amérique du Nord à l'égard de cette importante question.

Suivi : Parties

SESSIONS NOS 96-06 ET 96-07 - ADOPTION DES COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Les comptes rendus et les rectificatifs sont adoptés en attendant d'y inclure les changements soulignés ci-après en remplacement du texte raturé :

Compte rendu sommaire de la session n° 96-06

Au point intitulé **Pétition en vertu de l'article 14 de l'ANACDE**

Paragraphe 1 : « Le directeur exécutif informe les représentants du Conseil que le Secrétariat a ~~recommandé~~donné avis au Conseil de demander l'établissement d'un *dossier factuel* à la suite d'une pétition alléguant qu'il y a eu omission d'appliquer les lois environnementales dans le processus d'évaluation des impacts environnementaux relatif à la construction d'un quai et d'installations portuaires à Cozumel, au Mexique. Le directeur exécutif remet un exemplaire de la recommandation du Secrétariat à chaque Partie et propose de tenir une séance d'information verbale au moment qui conviendra aux Parties. »

Paragraphe 2 : « Le représentant mexicain du Conseil demande que l'on charge le Secrétariat d'expliquer par écrit les raisons qui l'ont conduit à conclure que la réponse du gouvernement mexicain était insuffisante et qu'elle justifiait de recommander la préparation d'un *dossier factuel*. Le directeur exécutif se prononce contre toute autre information écrite que celle que contient la recommandation du Secrétariat. Le représentant mexicain en question fait tout de même preuve d'insistance. »

Paragraphe 3 : « Les représentants du Conseil reportent leur décision quant au processus à adopter pour donner suite aux recommandations à l'avis du Secrétariat, et ce, jusqu'à ce que les Parties aient eu l'occasion d'~~examiner la recommandation du Secrétariat~~l'examiner. »

Compte rendu sommaire de la session n° 96-07

Au point intitulé **Observations du Président du CCPM**

« Dans ses observations, M. Jonathan Plaut, président du CCPM, rend compte de la première réunion publique ~~qui a eu lieu à Montréal, ainsi que des préparatifs des deuxième et troisième réunions publiques régionales qui se tiendront à San Diego et Toronto, respectivement~~régionale qui a eu lieu à Montréal. Il fait également part des préparatifs de la deuxième réunion publique régionale qui se tiendra à San Diego et de la séance publique du Conseil qui se tiendra à Toronto. Un projet de compte rendu de la première réunion sera disponible au début de juillet. Le Conseil

sera renseigné sur le résultat de ces rencontres au cours du déjeuner, le 1^{er} août (voir la section « Conseils au CCPM »). Un compte rendu définitif sera produit d'ici ~~au mois de septembre.~~ la mi-septembre. »

Suivi : CCPM

Mise à jour sur la réunion publique et la participation du grand public

« À ce jour, 40 demandes de présentation d'exposé ont été reçues. Le Secrétariat et le président du CCPM ~~dresseront, avant le 12 juillet, une liste proposée~~ présenteront, d'ici le 12 juillet, un projet tendant à la sélection d'intervenants, qui tiendra compte de l'équilibre des nationalités, des régions, des secteurs industriels et des sujets. »

Suivi : Secrétariat

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EN 1996

Questions de fonds à l'ordre du jour

Les représentants du Conseil se voient remettre les documents définitifs concernant la partie de l'ordre du jour de la séance à huis clos intitulée *Points de discussion*.

Suivi : divers

Séance publique

La proposition du Secrétariat est acceptée et l'avis du CCPM au Conseil est pris en considération en vue des années à venir.

Le Canada soutient que le domaine du commerce et de l'environnement représente un important sujet de discussion à la session du Conseil, et ce, dans la perspective de renforcer le programme de travail de la CCE dans ce secteur en 1997.

Suivi : Secrétariat

COMMUNICATIONS VISÉES À L'ARTICLE 14

Le Canada demande d'inscrire à l'ordre du jour une résolution relative à Cozumel et à une communication visée à l'article 14.

Suivi : Secrétariat

PROCHAINE SESSION

À discuter lors de la prochaine séance.

Suivi : Secrétariat / Parties

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18 h 15, le 25 juillet 1996.

Rédigé par Cristóbal Vignal

Le 10 juillet 1996

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 96-08

Se tiendra par téléconférence le jeudi 25 juillet 1996
de 16h 30 à 17h 30 (heure de l'Est) / de 15h 30 à 16h 30 (heure du Mexique)

Ordre du jour provisoire annoté

PRÉSIDENCE : A. Clarke (Canada)

- Point 1 Identification des participants et adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu du président du CCPM
- Point 3 Compte rendu du directeur exécutif
- Point 4 Sessions 96-06 et 96-07 - adoption des comptes rendus sommaires
- Point 5 Session ordinaire du Conseil en 1996
 - Point 5.1 Questions de fond à l'ordre du jour
 - Point 5.2 Programme général
 - Point 5.3 Réunion publique
- Point 6 Lignes directrices relatives aux communications en vertu de l'article 14
- Point 7 Prochaines sessions

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 96-08

ANNOTATIONS

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 24 juillet) C/C.01/96-08/AGEN/01

Point 2. Compte rendu du président du CCPM

Ce point est régulièrement inscrit à l'ordre du jour pour permettre au président du CCPM de tenir les représentants du Conseil au courant des activités du Comité. Il fera un compte rendu de la séance publique tenue le 19 juillet à San Diego.

MESURE : Information

DOCUMENTS : Aucun

Point 3. Compte rendu du directeur exécutif

Ce point est régulièrement inscrit à l'ordre du jour pour permettre au directeur exécutif de tenir les représentants du Conseil au courant des activités du Secrétariat.

MESURE : Information

DOCUMENTS : Aucun

Point 4. Sessions 96-06 et 96-07 - adoption des comptes rendus sommaires

MESURE : Examen et adoption :

DOCUMENTS :

- a) Session 96-06 ébauche du compte rendu (distribuée le 21 juin) C/C.01/96-06/SR/01
b) Session 96-07 ébauche du compte rendu (distribuée le 24 juillet) C/C.01/96-07/SR/01
c) Rectificatif à l'ébauche du compte rendu de la session 96-06 (distribué le 24 juillet) C/C.01/96-06/SR/Corr.2

Point 5. Session ordinaire du Conseil en 1996

Ce point vise à examiner les progrès accomplis et à parachever les plans en vue de la session ordinaire des 1er et 2 août. Il est important de conclure la discussion de la session 96-07 sur les questions de fond à l'ordre du jour ministériel si l'on veut préparer et parachever à temps les documents de référence en vue de cette session. La discussion sera axée sur les points suivants:

- Questions de fond à l'ordre du jour
- Programme général
- Réunion publique

Point 5.1 Questions de fond à inscrire à l'ordre du jour

Ce point est destiné à lancer la discussion sur les questions de fond à l'ordre du jour ministériel qui méritaient d'être réexaminées ou qui sont restées en suspens à la session n° 96-07 du 28 juin. Le Secrétariat sollicite des directives en vue de parachever les documents de référence suivants:

MESURE : Discussion sur les documents suivants:

- a) Ordre du jour provisoire annoté, Rév. 8 (distribué le 24 juillet) C/96-00/AGEN/00/Rev.8
b) Résolution en vue de déterminer une date pour les sessions régulières annuelles du Conseil (distribuée le 19 juillet) C/96-00/RES/07/Rev.1

- c) Résolution: Assurer la compatibilité des données relatives à la qualité de l'air et aux émissions atmosphériques (distribuée le 19 juillet) C/96-00/RES/04/Rev.3
- d) Résolution: Coopération dans le domaine de la conservation des oiseaux nord-américains (distribuée le 19 juillet) C/96-00/RES/01/Rev.4
- e) Résolution: Promotion de la prévention de la pollution en Amérique du Nord (distribuée le 19 juillet) C/96-00/RES/05/Rev.5
- f) Résolution: Recommandation aux Parties de conclure des accords ou des arrangements afin de favoriser l'entraide juridique dans le cadre d'enquêtes et de procédures en matière d'application de la législation environnementale (distribuée le 24 juillet) C/96-00/RES/06/Rev.1

Point 5.2 Programme général

Examen du programme provisoire de la session en vue d'y apporter les derniers ajustements.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Programme général préliminaire (distribué le 19 juillet) C/96-00/PLAN/02/Rev.6
- b) Programme ministériel provisoire (distribué le 19 juillet) C/96-00/PLAN/03/Rev.1

Point 5.3 Réunion publique

Examen de la portion publique de la session en vue d'y apporter les derniers ajustements

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Liste révisée des participants (distribuée le 24 juillet) C/96-00/LIST/02/Rev.3
- b) Ébauche de liste des présentateurs (à suivre) C/96-00/LIST/03

Point 6. Lignes directrices relatives aux communications en vertu de l'Article 14

Examen et suivi de la discussion des Représentants suppléants du 5 juillet 1996

MESURE : Discussion

DOCUMENTS : Aucun

Point 7. Prochaines sessions

Ce point vise à examiner un projet de calendrier des téléconférences et des réunions établi en fonction des dates de la session ordinaire du Conseil.

31 juillet Réunion à Toronto

1^{er} et 2 août Session régulière annuelle du Conseil

Septembre (prov.) Téléconférence

Octobre (prov.) Réunion à Montréal

Décembre (prov.) Téléconférence

MESURE : Confirmer la date de la prochaine session et les points clés à inscrire à l'ordre du jour.